

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul,	21
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul,	21
Aux deux publications réunies,	42
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus	
PRIX DES ANNONCES.	
Six lignes et au-dessous, première insertion,	2s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, première insertion,	3s. 6d.
Au-dessus par ligne,	4d.
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Afranchir les lettres.)	

Education.

Industrie.

Progrès.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

ETUDES MORALES.

LA CIGALE.

(Suite et fin.)

II.

Le jour du concert arriva. L'artiste qui le donnait avait prié la cantatrice célèbre d'y chanter un morceau. Cette dernière prétextait quelque empêchement, pour offrir à son élève l'occasion de la remplacer. On accepta avec déférence.

Victoire, ce soir-là, était bien belle; la cantatrice avait prêté ses diamants, mais le reste, la robe de moire, les dentelles, la coiffure, le bouquet, hélas! Marie savait ce qu'ils coûtaient!

Néanmoins la pauvre enfant n'y songeait guère. Dans la salle illuminée, pleine de monde, resplendissante de toilettes, assise à côté du cousin Jean, Marie avait bien une autre préoccupation, et son cœur battait à l'unisson de celui de Jean. Ils attendaient un moment décisif; le sort de Victoire allait s'accomplir.

De son côté, dans le salon des artistes, Victoire, à mesure que le moment approchait, sentait la peur la gagner et lui serrer la gorge. L'actrice était près d'elle, qui la rassurait, l'encourageait, et lui donnait du stimulant; le directeur de son théâtre se trouvait dans la salle; elle avait obtenu que ce concert servit d'audition à Victoire.

Victoire parut enfin devant le public; sa figure et sa jolie taille, ses yeux bleus et ses cheveux blonds prévinrent en sa faveur; elle se sentait séduisante, et elle comprenait le murmure de bienveillance qui se faisait en sa faveur pendant la ritournelle. Elle prit confiance, et pendant son air avec bonheur; sa voix légitime, tendre et vibrante tour à tour, eut de hardiesse, de l'émotion et de l'éclat. Elle reçut trois salves d'applaudissements.

La cantatrice embrassa son élève; le directeur, à l'accompagnement, et lui promit des débuts; le bénéficiaire la remercia vivement. C'était un beau jour pour Victoire, elle était ravie, transportée; ses rêves s'accomplissaient.

Cependant la prima donna improvisée pensait-elle à sa sœur, à son cousin, à qui elle devait tout? On ne sait, mais quand même elle les aurait désirés là, dans son cœur, entourée, félicitée, fêtée comme elle l'était, elle n'aurait pu les faire demander.

En vain Marie et Jean cherchèrent à la rejoindre, la partie des artistes leur demeura fermée. Ils revinrent seuls, mais toutefois le cœur content du succès de Victoire, qu'ils avaient compris, son chant leur avait tiré des larmes. Jean était presque glorieux de voir l'objet de ses plus chères affections ainsi salué par les applaudissements de toute une salle.

— Vos mauvais pressentiments de notre partie de spectacle ont menti, ma cousine, disait-il.

— Merci à Dieu, qui n'a pas voulu les réaliser! ça m'aurait fait trop de peine.

Tous deux ils préparèrent une collation, une petite fête, pour surprendre Victoire lorsqu'elle rentrerait.

Victoire ne rentra que fort tard; elle dédaigna sourire aux apprêts qu'on lui avait faits, mais elle ne toucha à rien, elle avait soupé en ville à la suite du concert.

Marie retint une larme au bord de sa paupière, Jean avala un gros soupir, et pourtant Victoire ne s'aperçut de rien. Le succès, chez les âmes faibles, les grise, les rend aveugles sur leur propre mérite, qu'il exalte jusqu'à faire oublier ce qu'on doit aux autres; il engendre l'égoïsme. Victoire en était là.

III.

Victoire dut changer son nom. Une terminaison italienne, lui avait-on dit, est le meilleur effet sur une affiche. Elle s'appela donc Mile Victorini.

Les débuts étant promis, les sacrifices que Marie s'imposait encore, étaient, disait-elle, les derniers; après quoi son engagement réparait toutes les pertes, payait toutes les dettes.

Ses répétitions au théâtre avaient eu lieu déjà, et cependant le jour du début n'arrivait pas, à peine si on en parlait. C'étaient toujours des retards, dont la petite famille souffrait beaucoup; Victoire surtout, que l'attente rendait malade.

Retards fatals! — Sur ces entrefaites, une chanteuse, rivale de la protectrice de Victoire, obtint un succès qui fit pâlir l'astre du théâtre. L'ancienne favorite du public et du directeur eut beau faire, elle se vit dépassée, détrônée. Ne pouvant souffrir une telle humiliation, elle rompit avec éclat, avec scandale même, et se retira, entraînant dans sa chute la fortune de Mile Victorini.

En vertu de son titre de protégée de la puissante déchuë, la pauvre Victoire hérita des initiatives de la cantatrice. Après mille lenteurs, elle obtint son début; mais la rivale triomphante de sa maîtresse s'intéressait à sa chute. Victoire, au théâtre, ne trouva nulle sympathie;

l'habilleuse avait négligé sa toilette; elle comprit que le public du parterre lui serait hostile; personne d'ailleurs, prévoyait-elle, ne serait là pour l'encourager. Elle sentit son cœur défaillir; il était gros de larmes, lorsque méfiante mon livret à moi. Eh bien! marions-les, et m'est avis qu'avec le joli petit ménage qu'ils nous feront, moi aidant, vous oublierez des malheurs imaginaires dans un bonheur réel.

La pauvre enfant rentra seule dans sa loge; ce n'étaient plus les prévenances, les compliments et les louanges du concert; sa sortie du théâtre s'accomplissait mystérieusement, pas une parole ne lui fut adressée. Victoire comprit qu'elle était tombée. . . .

Il faut le dire ici, on ne doit pas simplement attribuer l'échec de Victoire au manque de protections; de ce qu'elle avait eu du succès au concert qui vit son début, on ne doit pas conclure en faveur d'un talent réel. Victoire avait de la voix et quelque intelligence musicale. Dans certaines conditions données: l'influence du temps, la bonne disposition ou l'inspiration du moment, et la sympathie du public, — la jeune fille pouvait arriver à des effets assez remarquables; mais son organisation, élevée trop tard, ne se prêtait pas tous les jours avec le même bonheur aux exigences de l'art.

Si pour Victoire la veille était heureuse, le lendemain pouvait être au-dessous du médiocre. Autre chose est donc l'artiste du concert, qui choisit son heure, et l'artiste dramatique, qui se doit tous les soirs au public. Il lui faut en outre se préoccuper de son costume, de son rôle, et des personnages de la pièce. Victoire avait bien quelque peu de qualités réclamées pour le théâtre, mais son début arrivant dans un mauvais jour, même avec des protections, elle devait infailliblement tomber. Ce qui était arrivé, hélas!

De retour à la mansarde, elle contint ses larmes quelque temps par fierté; son humiliation était grande devant ceux pour qui elle avait eu un instant de déclin. Cependant sa douleur fut plus forte, elle se jeta tout en larmes dans les bras de sa sœur.

Jean lui prit la main, et la baisa sans rien dire; Marie la consola en lui faisant espérer qu'elle se relèverait à son second début. Ces deux excellents cœurs étaient trop généreux pour lui adresser un reproche, et même pour lui dire le fond de leur pensée. Ils échangèrent à la dérobée un regard qui disait tout; pour eux, l'avenir de Victoire au théâtre était perdu.

IV.

Victoire, néanmoins, avait encore une illusion; elle retourna au théâtre pour parler de son second début, mais la prima donna en pied empêcha sa visite au directeur, qui lui fit répondre par un secrétaire: c'était un refus.

Un monsieur, qui lui dit s'intéresser à elle, l'engagea vivement à solliciter une place dans les chœurs; il lui offrit sa protection en faveur de son joli visage, et en l'appelant cavalièrement *ma petite*.

Pâle de désespoir, tremblante de honte et de confusion, le mouchoir sur ses yeux et des sanglots plein la poitrine, Victoire quitta ce lieu, jadis objet de toutes ses espérances, pour n'y jamais remettre les pieds.

En montant les cinq étages de la mansarde où elle avait jadis vécu si insouciant et heureuse, elle sembla se calmer, mais son regard reflétait une morne et sombre pensée. Ses amis l'attendaient au seuil de la porte, elle ne les vit pas; elle s'arrêta vers les dernières marches, puis, comme si elle céda à une idée fatale et longtemps combattue, elle se précipita dans l'escalier. . . .

Jean devina sa résolution, s'élança à sa poursuite, l'atteignit, la prit dans ses bras, et la porta dans la chambre de Marie.

— Qu'allez-vous faire, malheureuse enfant! lui dit-il, lorsqu'elle fut assise.

— Pour réaliser un espoir chimérique, répondit amèrement Victoire, j'ai tout sacrifié, et cet espoir est détruit à jamais aujourd'hui! Pour lui, j'ai rendu misérable tout ce qui m'aimait, tout ce que j'aime, vous, Jean, et toi, Marie; j'ai oublié ma condition, l'amitié, les conseils de ma mère qui est au ciel, la pudeur de mon sexe. . . .

— Et Dieu, murmura doucement Marie, en songeant à l'acte que sa sœur voulait commettre tout à l'heure.

— J'ai oublié le travail, continua Victoire; si bien qu'aujourd'hui, blessée dans mon amour-propre, j'ai gagné la honte, le mépris de tous, le vôtre que je mérite, et la misère que j'ai amenée ici. . . . Et vous demandez ce que j'allais faire?

— Ma sœur, ma bonne sœur, reviens à toi! s'écria Marie, que l'égarément de Victoire effrayait.

— Oui, ma cousine, ajoutait Jean, en lui prenant les mains, songez donc; le mépris de qui? de ceux qui vous ont vue tomber? peut-il vous atteindre hors de ce monde-là? N'y retournez jamais, et vous ne sentirez pas non plus la honte. Le travail oublié se rattrape bien vite avec de la bonne volonté. La misère? mais vous êtes riche, cousine; tenez, regardez ce livret, connaissez-vous ça? C'est un livret de la Caisse d'épargne. Oui votre nom est écrit dessus. Il

est à vous! Pendant que vous chantiez comme une petite cigale, cousine, je travaillais comme deux fourmis, et je mettais de côté le prix de la journée que vous étiez censée faire. Voilà, prenez-le. Puis, moi aussi je suis riche, voyez mon livret à moi. Eh bien! marions-les, et m'est avis qu'avec le joli petit ménage qu'ils nous feront, moi aidant, vous oublierez des malheurs imaginaires dans un bonheur réel.

V.

Aujourd'hui, Victoire a tout oublié. On l'appelle Mme Jean, c'est un nom qui vaut bien celui de Mile Victorini.

Le cousin de Marie est marchand ébéniste, il a de fortes commandes.

La belle-sœur habite sous le même toit, et se prépare à être marraine.

Il va sans dire que, si Victoire a laissé de côté les grands airs d'opéra, elle n'a pas désappris ses joyeuses chansons de la mansarde, et qu'elle les fredonne, par avance, en pensant à la berceuse de son premier-né.

VI.

La morale de ce conte, qui pour un grand nombre d'enfants parisiens est une histoire vraie, se déduit aisément.

Cette aspiration vers les arts est presque une maladie aujourd'hui. Que d'ouvrières comme Victoire, dont la vie est assurée, rêvent la gloire et le talent! Elles n'en ont vu que l'éclat qui éblouit. Elles ne savent pas tout ce qu'il faut de travail pénible et de courage persévérant pour arriver à ce but. Elles ignorent à quel prix s'achète la célébrité.

Elles prennent le désir pour la vocation, la facilité d'émettre un son pour des dispositions sûres; et voilà d'où elles partent. Mais dans cette lutte, la force physique et morale leur manque. Presque toutes sont faibles; les unes meurent misérablement à la peine, les autres roulent à travers toutes les misères jusqu'à l'ignominie, — lorsqu'elles n'ont point de sœur Marie ou de cousin Jean pour leur tendre la main. Car, quoiqu'on sur cette route difficile n'a pas l'étoile, l'épingle du génie pour le guider, doit se perdre.

L'art est comme un cheval fougueux et brillant, il foule aux pieds qui le touche et ne le dompte pas.

HENRI NICOLLE.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE LA REVUE CANADIENNE.

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONNAISSEMENTS ET FACTUMS D'APPEL, BLANCS D'AVOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 22 OCTOBRE, 1847.

OUVERTURE DE LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX.

Hier matin a eu lieu l'ouverture de la session trimestrielle de la paix sous la présidence de l'hon. C. Mondelet. Nous donnons plus bas l'Adresse aux Grands Jurés, en appelant l'attention publique sur cette partie du document, qui a rapport à l'intempérance la source et la cause de la démoralisation, du vice et des crimes de notre société. Nous savons gré à l'hon. juge président de la cour d'avoir fait son devoir sans crainte en cette circonstance; de n'avoir pas hésité à soumettre à l'opinion publique une proposition qui peut paraître étrange en Canada, mais qui n'est pas nouvelle dans d'autres pays, et qui fut elle entièrement neuve, est digne de toute notre considération. En effet, aux grands maux, les grands remèdes. L'intempérance est la lèpre, la peste, la plaie hideuse de notre société? Ses victimes se comptent par centaines, par milliers; c'est-elle qui fait la ruine et la désolation de nos familles, la misère de peuple qui travaille, les vices et les crimes de toutes sortes, qui déshonorent notre société. C'est l'intempérance, qui remplit nos rues de mendiants en haillons, nos prisons de voleurs d'escrocs et d'assassins, nos tribunaux de scandales et d'affreux récits d'attentat aux lois, aux personnes, aux propriétés, à l'honneur, à la morale publique. Si l'intempérance peut produire tant de maux, si c'est le plus grand ennemi, le plus grand obstacle qu'il faut combattre

pour le salut du peuple, sa prospérité, son bien être et surtout sa moralité, faut-il hésiter à employer des moyens extrêmes et violents pour arrêter les ravages du fleau? Non, nous le proclamons hautement: "L'ABOLITION DE TOUTES LES LICENCES D'AUBERGES" est aujourd'hui le seul remède efficace pour diminuer l'immoralité, les vices, les crimes, la misère des populations. Il faut agiter cette question, l'agiter, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus une seule licence d'auberge accordée dans toute l'étendue du Bas-Canada.

Nous nous occupons fort peu de certaine impopularité dont on nous menace, par rapport à cette grande mesure de réforme. Nous remplissons notre devoir avec d'autant moins de crainte, que nous sommes certains de trouver dans le bon sens du peuple canadien, beaucoup d'écho et de sympathie pour cette sainte et utile croisade. *Abus les licences d'auberges!* à bas ces maisons, qui sont la plupart d'infâmes repaires de brigands, de canaille et de gueux; à bas ces lieux malfamés remplis d'oisifs et de fainéants, qui sont la terreur et l'effroi, la honte et le désespoir des villes et des villages.

Compatriotes de toutes les origines, citoyens de toutes les classes, et vous surtout les gardes de la paix et de la moralité publique, qui formez la magistrature, nous vous faisons un appel, qui sans doute sera entendu. Voulez-vous que le peuple soit laborieux, industrieux, prospère et moral? Réunissez-vous tous ensemble pour amener la grande réforme dont nous parlons. Que l'opinion publique s'éclaire et s'affermisse sur cette question, et les magistrats canadiens pourront avec le concours de l'opinion, arrêter l'octroi des licences d'auberges. Qu'on n'aille pas croire que ce soit là une réforme nouvelle. Dans plusieurs des Etats-Unis, le peuple convaincu des dangers qui le menaçaient dans sa prospérité et dans son avenir, l'a adoptée depuis plusieurs années, avec beaucoup d'avantage. Qu'es-ce qui nous empêche de suivre un exemple salutaire et qui a déjà produit d'immenses résultats pour le bien général? Sera-ce les intérêts égoïstes de gens et gagés dans ce genre de commerce? Nous le demandons à tout le monde, à qui se vent les aube ges si ce n'est à ruiner et à perdre les gens qui les fréquentent? En présence de tels dangers, doit-on craindre d'arrêter un genre de commerce immoral et si pernicieux pour la société? Nous prétendons que c'est un devoir impérieux d'empêcher l'octroi des licences d'auberges et de plus que tous les genres de commerce et d'industrie y gagnent. Faisons la guerre aux oisifs et aux fainéants. Il y a de l'ouvrage pour qui veut travailler pour tout le monde en Amérique. Quand tout le monde travaille, il y a un véritable bien être, de la prospérité, de la moralité. Hors de là, point de salut.

Messieurs les Grands Jurés,

Les devoirs que vous êtes appelés à remplir, sont d'une haute importance vis-à-vis de la société en général; ils touchent de près, nombre de personnes individuellement, et qui plus que vous, ont intérêt qu'on leur donne une direction convenable, et que les résultats en soient avantageux. Votre position, votre caractère et votre intelligence, vous désignent aux officiers sur lesquels la loi fait peser la responsabilité d'appeler à s'asseoir sur le banc des Grands Jurés, le nombre des citoyens requis, pour aider à l'administration de la justice criminelle. L'objet de la loi, et le but de nos procédés, sont apparemment; le coupable doit être atteint et puni; l'innocent que l'on a accusé sans cause, doit être mis en liberté, et rendu à la position qu'il occupait avant qu'on l'en eût arraché. Mais, messieurs, lorsque la loi a eu son cours, la position du coupable et de l'innocent est elle bien propre à convaincre ceux qui réfléchissent, que tout est dans l'ordre? La moralité publique et privée y a-t-elle beaucoup gagné? La répétition de procès scandaleux, dans l'enceinte du Palais de Justice, a-t-elle quelque chose de bien édifiant pour la société? Voit-on subir à l'accusé, aussi bien qu'à celui qui a été condamné, une épreuve dont la moralité et l'utilité puissent répondre même aux aspirations de la partie de la société, la moins rigide et la moins exigeante. Et ce qu'il y a de pire, soumet-on à l'action d'un procédé bien propre à les purifier, ceux qui, après avoir été écroués dans notre misérable prison, ont été acquittés par le jury? Un pareil état de choses, ne peut que profondément affliger ceux qui ont le malheur d'en être les témoins. Les sessions se succèdent régulièrement, traînant avec elles, la routine ordinaire des affaires; les actes d'accusation, les procès, les convictions et les condamnations, ainsi que les punitions plus ou moins sévères s'en suivent, et quel en est, après tout, le résultat? Le résultat, Messieurs, c'est la répétition des mêmes scènes, le retour réitéré des mêmes délinquents, et l'apparition d'autres individus dont on trace la culpabilité à la principale, et assurément, la première cause des crimes sans nombre qui augmentent d'une manière alarmante. Il suffit de l'examen le plus superficiel, pour se convaincre que c'est à l'intempérance que l'on doit attribuer l'apparition devant cette Cour, des plus nombreux d'années, des sept-huitièmes des épris infortunés qui sont ainsi, arrachés à la société. L'intempérance est cause

et effet; de là, le devoir de chacun de vous, de vous enquérir des causes de ces effets désastreux et de nous mettre en garde contre les suites de ce vice, lorsqu'il agit comme cause.

Il n'y a pas longtemps que l'on rappela aux Grands Jurés, combien devenait nécessaire la réforme que les circonstances rendent plus urgente que jamais. On leur disait et il convient de le répéter, que le mal vient du grand nombre de maisons en cette ville, où les gens peuvent se livrer à leur penchant pour l'usage des boissons enivrantes. Les auberges abondent, et il y a un nombre effrayant de maisons d'un ordre inférieur, dont il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de donner une description, où l'on vend de la boisson. Est-il nécessaire de vous dire que le mal résultant d'un pareil état de choses, est incalculable. L'est-il de vous observer que les conséquences et les suites en peuvent être des plus funestes? Il n'y avait, tout le monde le sait, aucune exagération dans l'assertion faite ici, il y a douze mois, que c'est à ces autres d'immoralité, d'orgies et de débauches, qu'il faut rapporter ces émeutes nocturnes, ces tumultes et ces scènes effrayantes qui se reproduisent de temps à autres. Dans ces repaires de désordres, l'on offre au roué, comme au novice et à l'imprudent, toutes espèces de tentations. C'est là, Messieurs, que nombre de gens, un trop grand nombre malheureusement, ont fait le premier pas dans leur carrière de vices et de folies, et que de ce point de départ, ils se sont progressivement acheminés vers leurs pertes: devenant sourds à leur propre intérêt et étouffant en eux-mêmes tout sentiment d'honneur, ils donnent, tête baissée, dans le gouffre. C'est dans ces lieux orduriers que vont se perdre le fruit d'un travail soutenu, et ce qui était destiné et nécessaire au soutien d'une épouse, d'une mère vertueuse et économe, et de pauvres enfants.

L'intempérance, Messieurs, fait partout, d'affreux ravages. Le zèle et l'habileté, aussi bien que le courage inébranlable des apôtres et des amis de la tempérance, dont les efforts sont au-dessus de tout éloge, ont, assurément, beaucoup fait pour extirper une partie du mal; l'on a accompli des choses étonnantes; maintes mères, et des milliers d'enfants naguère abandonnés, sont là, pour l'attester. Mais, plût à Dieu, que l'on n'eût pas à envisager la partie rembrunie du tableau riant qu'il est bien naturel aux philanthropes de dérouler aux yeux de ceux qui marchent sur leurs traces, afin de les encourager à poursuivre la route dans laquelle ils s'avancent avec tant d'énergie! Malheureusement, le mal s'accroît à un degré qui effraie, et nous n'avons encore que le prélude des calamités qui fondront, inévitablement sur nous, si on ne l'arrête pas. La vérité doit être dite, on la doit proclamer sans crainte aucune. Où git la faute, à qui doit-on en demander compte? C'est à ceux-là, à réfléchir sérieusement, sur l'état dangereux de la société. Avec un accroissement de population, peu rassurant, à la vérité, que des circonstances connues de nous tous, ont imposé à cette ville, et le grand nombre d'auberges licenciées où l'on vend, par petites quantités, des boissons enivrantes, le danger est décuplé. Si, à ces considérations, nous ajoutons le fait, qu'outre ces maisons d'entretien public, il existe de tels lieux, sans nombre, du plus bas étage, où l'émigré errant, le voyageur sans défiance, et la femme dénuée de tout secours, sont attirés, entraînés et plongés dans cette turpitude morale et cet état d'abjection d'où il est si rare qu'ils viennent à se tirer, nous cessons de nous étonner que le crime augmente, mais nous ne nous en éléverons qu'avec plus d'énergie, contre de telles iniquités.

L'éducation qui se répand, et fait déjà ressentir les bienfaits qui en sont inséparables, sera comme par le passé, un puissant auxiliaire à la cause de la tempérance; sœurs jumelles, et marchant d'un pas égal, elles grandiront on périront ensemble. Mais, messieurs, quelque grande que soit l'influence bienfaitrice de l'éducation, les efforts les mieux intentionnés et les plus judicieux, seraient, éventuellement nulifiés, si l'on ne détruit de suite, le mal dans sa racine.

Il est grandement temps que l'on fasse connaître aux autorités d'une manière calme, digne mais énergique, l'opinion sur cette question vitale: en effet, que peut accomplir de véritablement utile et durable, un peuple chez qui la tempérance ne règne pas? Des philanthropes dont l'énergie et la persévérance ne cèdent qu'à l'élévation et la pureté des motifs qui les font agir, s'occupent de fonder des Maisons d'Industrie, des asyles pour les jeunes délinquents, des prisons et des pénitenciers bien réglés, où la réclusion tempérée par des instructions morales, devienne en même temps, utile à la société; l'abolition de la peine de mort, et la substitution, en tous cas, des influences morales aux châtimens corporels, fixent l'attention de ces hommes amis de leurs semblables, et déjà, des considérations ressortant de ces sujets, ont été soumises aux Grands Jurés qui n'ont pas manqué de répondre à cet appel; mais que que peut on faire, avec efficacité, si on laisse subsister un mal qui est la cause principale de l'intempérance? Il n'y a, Messieurs, qu'un seul moyen de faire face au mal: il ne devrait être permis à aucun aubergiste de vendre des